



## Audience avec le Ministre de l'Agriculture 06 février 2012

Ce jour le Ministre de l'Agriculture recevait l'ensemble des organisations syndicales de l'ONF (fonctionnaires et OF).

Le Ministre s'est d'abord adressé à la délégation en disant

- Qu'il souhait entendre les difficultés actuellement rencontrées au sein de l'ONF
- Qu'il est attaché à l'ONF et qu'il l'a prouvé
  - o En s'opposant à la privatisation et en maintenant le statut d'EPIC
  - o En préservant le statut dérogatoire des personnels (fonctionnaires)
  - o En s'opposant à la délocalisation du Siège à Compiègne

Le Ministre reconnaît qu'il y a un malaise des personnels et que l'on a atteint en termes d'emplois publics, le niveau minimum. Le Ministre précise qu'à 3 mois des élections présidentielles, il ne peut pas faire des promesses qui ne seraient pas réalistes.

Le Ministre indique que l'ONF n'a pas intérêt à réouvrir le contrat d'objectifs, car cela pourrait créer des désordres.

En Matière d'emploi le Ministre ne s'engage pas sur une révision des suppressions de postes, il propose tout simplement que d'ici au mois d'avril, un point soit fait DT par DT et que l'on regarde si à certains endroits il manque des personnels pour répondre aux missions qui sont confiées à l'ONF.

Le Ministre dit que si l'on fait le constat d'un déficit de personnels dans certaines DT, il faudra alors que la nouvelle majorité issue des élections se saisisse de cette situation, mais bien évidemment sans faire de promesses quant à une éventuelle correction. Il ne fallait pas rêver !!!!

### **Dans son intervention, le SNPA à fait valoir :**

- Que l'ONF n'avait plus les moyens de réaliser toutes les missions qui lui sont confiées et qu'il est inconcevable d'avoir des missions en portefeuille et de ne pas pouvoir les réaliser alors qu'il y a un fort taux de chômage en France
- Que malgré le maintien du régime dérogatoire pour les personnels, la politique présentée au dernier CTC est l'abandon du recrutement de fonctionnaires. Le SNPA met en cause la politique RH menée par l'ONF qui est incapable d'avoir une GPRH (gestion prévisionnelle des ressources humaines). Le SNPA demande la programmation de concours suffisamment en amont des besoins.
- Que le CAS PENSION étouffe l'ONF et qu'il est temps de revoir cette politique.

- Que le retour catégoriel n'a pas été servi aux personnels en 2010 et 2011 et que cela est inacceptable.
- Qu'il convient de trouver immédiatement une solution aux dossiers statutaires en attente depuis 2 ans
  - o Le NES B pour les SA
  - o L'adhésion du corps des Attachés au CIGEM A
  - o Le report de la PFR à 2014 pour les Attachés de l'ONF
  - o La publication de la liste des emplois de chef de mission

**Le Ministre a répondu au SNPA** que le retour catégoriel est un élément clé entre l'Etat et les agents. Il indique que pour la mise en place du NES B pour les SA, la Fonction Publique et le Budget ont demandé la fusion du corps des SA de l'ONF avec celui de l'Agriculture.

Le Ministre a demandé au DG de l'ONF de s'affranchir de cette fusion et de mettre en place immédiatement le NES B pour les SA de l'ONF. 2 réunions sont prévues (le 13 et le 14 février) avec les tutelles.

Après la lettre ouverte du SNPA au DG début Janvier 2012, la pétition du SNPA qu'une majorité de SA a envoyé au DG depuis fin janvier, le SNPA vient de démontrer que ses actions font bouger les choses.

Le SNPA continue de mettre la pression pour que le texte sorte le plus vite possible.

\*\*\*

Le Ministre est prêt à revoir l'ensemble des organisations syndicales de l'ONF courant avril pour faire un nouveau point avec elles.

(Il est à noter que le SNUPFEN a rencontré sans les autres organisations syndicales, le Ministre pendant un quart d'heure avant la réunion avec l'ensemble des OS. Le SNUPFEN, aurait-il des choses à cacher aux autres représentants des personnels, qui ne doivent pas vous être rapportées ? Curieuse méthode du travail en commun lorsque l'on sait que le SNUPFEN n'a rien dit aux autres représentants réunis ce matin pour préparer l'audience de cet après midi.)

**Comme toujours, le SNPA est porteur de vos préoccupations et fait avancer les dossiers.**